



GOODS TO GIVE
AGENCE DU DON EN NATURE
Moins de gaspillage, plus de partage

H.E. Ban Ki-moon
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

A Paris, le 7 octobre 2014

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que **l'Agence du Don en Nature** soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de soutenir le Global Compact dans la promotion de ces principes, et allons faire une déclaration publique de cet engagement à nos parties prenantes et au public au sens large.

Nous nous engageons également auprès du Global Compact des Nations Unies à participer de la manière suivante :

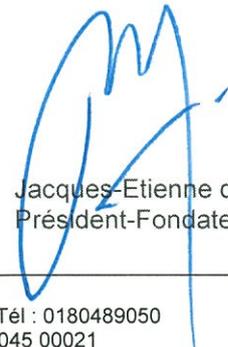
L'Agence du Don en Nature diffusera les bonnes pratiques ainsi que les dix principes du Global Compact en s'impliquant de manière concrète dans le réseau Global Compact France et dans ses événements.

En tant qu'association de lutte contre l'exclusion, l'Agence du Don en Nature s'engage également à proposer et nouer des partenariats impactants avec les entreprises dans le but de développer leur politique de développement durable.

Enfin, l'Agence du Don en Nature proposera son expertise et ses bons conseils en matière de reporting en accompagnant les entreprises du réseau dans leurs démarches de communication sur leurs bonnes pratiques.

Nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication d'une Communication sur l'Engagement (COE), décrivant les efforts de notre organisation pour soutenir la mise en oeuvre des 10 principes et de s'engager auprès du Global Compact. Nous soutenons la responsabilité publique et la transparence, par conséquent nous nous engageons à publier nos progrès dans un délai de *deux ans* maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite tous les *deux ans*, en conformité avec les directives pour les Communications sur l'Engagement du Global Compact.

Meilleures salutations,



Jacques-Etienne de T'Serclaes
Président-Fondateur